

Mise à jour pour les abonnés SEDAR^{MD}

le 28 septembre 2006

Mise à jour de codes (version 008.003.000)

Une mise à jour de codes SEDAR est prévue pour le lundi 2 octobre 2006.

Nous vous invitons à télécharger la mise à jour de codes dès que possible à compter du 2 octobre 2006, en suivant les instructions indiquées ci-après :

1. lancez le logiciel SEDAR;
2. sélectionnez le menu Fichier;
3. dans le menu Fichier, sélectionnez Échanges avec le serveur SEDAR.

Cette démarche permettra de vous assurer que l'application est à jour et prête à être utilisée avant l'utilisation réelle des fonctions de gestion.

Avec cette mise à jour de codes, l'application client SEDAR passera à la version 008.003.000.

Une fois la mise à jour des codes téléchargée, fermez le logiciel SEDAR et suivez les instructions énumérées ci-après pour procéder à la mise à jour de codes :

1. cliquez sur le bouton Démarrer situé dans le coin inférieur gauche de l'écran;
2. sélectionnez Programmes;
3. dans le menu Programmes, sélectionnez SEDAR, puis Mise à jour de codes.

Résumé des changements

1. Ajout de nouveaux types de dossiers et de documents

Les types de dossiers indiqués ci-après ont été créés dans le dossier « Autres émetteurs/Information continue/Dossiers généraux » :

- Demande d'inscription
- Rapports en vertu du Règlement 81-107
- Pour usage par les autorités seulement *
* Le niveau d'accès pour ce type de dossier sera toujours privé; c'est-à-dire qu'il ne pourra pas être rendu public une fois le document déposé.

Le type de dossier indiqué ci-après a été créé dans le dossier « Émetteurs de fonds d'investissement/Information continue/Dossiers généraux » :

- Rapports en vertu du Règlement 81-107

Les types de documents indiqués ci-après ont été créés dans les types de dossiers « Prospectus simplifié (NC 44-101) », « Prospectus préalable (NC 44-102) », « Prospectus — Régime d'information multinational (NC 71-101) », « Prospectus ordinaire » et « Prospectus SCD (TSX crois.) » (Autres émetteurs/Placement de titres/Dossier généraux) :

- ON form. 13-502F1 (Émetteurs assujettis cat. 1 – droit de participation)
- ON form. 13-502F2 (Émetteurs assujettis cat. 2 – droit de participation)
- ON form. 13-502F3A (Émetteurs assujettis cat. 3A – droit de participation)

- ON form. 13-502F3B (Émetteurs assujettis cat. 3B – droit de participation)
- ON form. 13-502F3C (Émetteurs assujettis cat. 3C – droit de participation)

Les types de documents indiqués ci-après ont été créés dans le type de dossier « États financiers annuels » (Autres émetteurs/Information continue/Dossiers généraux) :

- ON form. 13-502F1 (Émetteurs assujettis cat. 1 – droit de participation)
- ON form. 13-502F2 (Émetteurs assujettis cat. 2 – droit de participation)
- ON form. 13-502F2A (Ajustement de droit – émetteurs assujettis de cat. 2)
- ON form. 13-502F3A (Émetteurs assujettis cat. 3A – droit de participation)
- ON form. 13-502F3B (Émetteurs assujettis cat. 3B – droit de participation)
- ON form. 13-502F3C (Émetteurs assujettis cat. 3C – droit de participation)
- ON form. 13-502F6 Avis de dispense pour une entité filiale

Les types de documents indiqués ci-après ont été supprimés du type de dossier « États financiers intermédiaires » (Autres émetteurs/Information continue/Dossiers généraux) :

- ON Formulaire 13-502F1 (Droit de participation)
- ON Formulaire 13-502F2 (Ajustement au paiement du droit de participation)

2. Autres émetteurs – champ « Choix de régime provincial »

Les options indiquées ci-après ont été supprimées de la liste de choix de régime provincial :

- *B.C. Local Policy Statement No. 3-05*
- *B.C. Local Policy Statement No. 3-35*

3. Dossiers de tiers déposants

Tous les types de dossiers sous la catégorie de déposant « Tiers déposants » seront désormais automatiquement rendus accessibles au public. Les documents associés ne seront pas examinés par les commissions des valeurs mobilières avant d'être rendus publics.

4. Référence à Terre-Neuve et Labrador

Toutes les références à « Terre-Neuve » dans l'application ont été mises à jour afin d'indiquer « Terre-Neuve et Labrador ».

5. Changements apportés aux descriptions du barème de droits de l'Alberta Securities Commission

Selon les indications de l'avis d'augmentation des droits publié le 6 septembre 2006 par l'Alberta Securities Commission (« ASC »), l'ASC majorera les droits de 20 % pour certaines activités. La majoration sera établie sur une période de trois ans débutant le 1^{er} octobre 2006. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter le site Web de l'ASC, à l'adresse www.albertasecurities.com.

6. Adresse courriel de travail

Un nouveau champ obligatoire a été créé au profil « Autres émetteurs » : « Adresse courriel de travail ». Lorsqu'un nouveau profil « Autres émetteurs » est créé ou lorsqu'un profil « Autres émetteurs » est mis à jour, le déposant devra inscrire l'adresse courriel de travail de l'émetteur afin de pouvoir soumettre un nouveau profil ou le profil mis à jour. Cette adresse courriel de

travail sera indiquée dans l'information sur le profil de l'émetteur dans le site Web www.sedar.com le jour suivant.

7. SEDAR.com

Un barème des droits des Commissions et Place de marché mis à jour, ainsi qu'une liste de tous les types de dossiers et types de documents associés SEDAR seront offerts à compter du lundi 2 octobre 2006 dans notre site Web, à l'adresse www.sedar.com/sedar/sedar_fr.htm.

Les trois nouveaux critères de recherche indiqués ci-après seront offerts sous la fonction « Recherche dans la base de données » :

- Demande d'inscription
- Notice Form 45-102F1
- Rapports en vertu du Règlement 81-107

Le critère de recherche « Avis de convocation » a été élargi afin d'inclure les documents déposés sous le type de document « Avis de convocation », sous le type de dossier « Sollicitation de procurations par la direction ».

Dossiers temporaires (TMP)

La totalité des dossiers sauvegardés, mais non soumis (tous les dossiers dont l'état affiché à l'écran Gestion des dossiers est TMP) doivent être soumis au plus tard le vendredi 29 septembre 2006 ou être supprimés. Pour supprimer un dossier dont l'état est TMP, surlignez le projet, sélectionnez Fichier, puis cliquez sur Supprimer un dossier non envoyé.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec votre représentant local du Service à la clientèle SEDAR ou avec le Service d'assistance de CDS INC., au 1 800 219-5381.